

◀ Dans l'ÉN, 1 personnel sur 4 est précaire ▶

TOUTES et TOUS en GRÈVE le 5 AVRIL !

Sud Éducation plus que jamais engagé contre la précarisation de l'Éducation nationale soutient l'appel à la grève de l'Assemblée des précaires d'Île-de-France.

Les non-titulaires voient leurs droits de plus en plus rognés comme le montrent la nouvelle mouture des CUI, les PEC-CUI et ses contrats de 10 mois ou le recours à des missions de Service civique qui sortent du cadre du Code du travail.

Les titulaires peuvent s'inquiéter à juste titre de l'avenir de leurs statuts. Et l'annonce de l'embauche massive de contractuels et la diminution des postes aux concours montrent que le gouvernement poursuit la défonctionnarisation de l'Éducation nationale.

Les contrats précaires sont un terrain d'expérimentation de nouvelles pratiques managériales autoritaires et salariales arbitraires. La multiplication de contrats de plus en plus précaires fait de l'Éducation nationale le Ministère du non-droit.

Sud Éducation appelle titulaires et non titulaires partout à se réunir, se rassembler et manifester pour montrer leur solidarité et dire :

Non à la mise en concurrence des personnels

Non à la création de hiérarchies intermédiaires

Non à la déréglementation des conditions de travail

Non aux inégalités

Sud Éducation exige l'égalité de traitement entre les salariés en termes de :

→ Formation et Conditions de travail.

→ Salaire et Droits.

→ Reconnaissance et Représentativité.

La Fédération SUD éducation revendique la titularisation sans condition de concours ou de nationalité de tous les personnels non-titulaires de l'Éducation Nationale et refuse la contractualisation des personnels de l'Éducation nationale.

Lutter contre la précarité, c'est défendre les droits de tous les personnels !

◀ L'appel de l'assemblée des précaires ▶

Nous, précaires de l'Éducation nationale d'Île de France, nous réunissons régulièrement à la Bourse du travail de République, en assemblée ouverte, afin de nous organiser, recenser nos revendications et agir pour la reconnaissance de notre travail.

Puisque c'est par la grève que nous obtiendrons la satisfaction de nos revendications, et puisque c'est la satisfaction de nos revendications qui transformera nos conditions de travail respectives, nous considérons que seule une grève nationale des précaires de l'Éducation nous permettra d'atteindre notre but. Il appartient à chacun.e.s d'entre nous de s'approprier localement cette journée de mobilisation du jeudi 5 avril 2018 et de la préparer dans nos établissements respectifs. Professeur.es contractuel.les, AVS/AESH, CUI, AED, AP, personnels d'entretien et de cantine, mais aussi élèves, enseignant.es titulaires et parents d'élèves, nous sommes tou.te.s concerné.e.s par la montée de la précarité dans la fonction publique : classes sur-chargées, sous-effectifs, salaires minuscules, renouvellements incertains, missions aléatoires et informelles, etc.

Considééré.e.s comme des variables d'ajustement, alors même que nous sommes nécessaires au bon fonctionnement des établissements, nous enchaînons les contrats précaires souvent payés en-dessous du seuil de pauvreté. Sans statut digne de ce nom, nous sommes souvent en butte au mépris de nos hiérarchies. Par ailleurs, par l'usage des contrats précaires, l'Éducation nationale fragilise nos droits, réduit les postes et nous met ainsi en concurrence, nous isole et nous contraint à accepter ses conditions. L'Éducation nationale est le premier employeur de précaires de France : elle entretient un système d'emplois subalternes fondé sur la précarité, en proposant une flopée de contrats aux salaires à peine plus élevés que le RSA et en laissant leur renouvellement entre d'autres volontés que les nôtres : celles des gestionnaires du budget, notamment ceux et celles de nos établissements (nous voulons entre autres que notre recrutement puisse relever du Rectorat, non plus des chef.fe.s d'établissement). Ces contrats effectuent aussi la casse de la fonction publique, la mise au pas par la précarité de nouvel – les générations de surveillant.e.s, AVS/AESH, assistant.e.s pédagogiques et enseignant.e.s, tou.te.s non titulaires. Cette situation ne fait que s'aggraver avec l'arrivée des services civiques dans les collèges et lycées.

En supprimant cet été plus de 20 000 contrats CUI dans l'Éducation nationale, le gouvernement a bien démontré le mépris avec lequel, ici comme ailleurs, il nous considère.

Nous nous mobilisons pour de meilleurs salaires, des effectifs à la hauteur des besoins, la reconnaissance pleine et entière de nos fonctions pédagogiques, la maîtrise de nos emplois du temps et la garantie du renouvellement de nos contrats. À plus long terme, nous voulons la titularisation de tou.te.s celles et ceux qui le souhaitent, sans conditions de concours, de diplôme, de nationalité, de formation ou de stage.

Nous appelons tou.te.s les précaires de l'Éducation à se mettre en grève le jeudi 5 avril 2018, à mobiliser leurs collègues en prenant le temps d'en discuter collectivement dans leurs écoles et leurs établissements.

facebook : Assemblée des précaires de l'éducation – IDF twitter : @PrecairesEducNatEnGreve05042018